ALRANCE

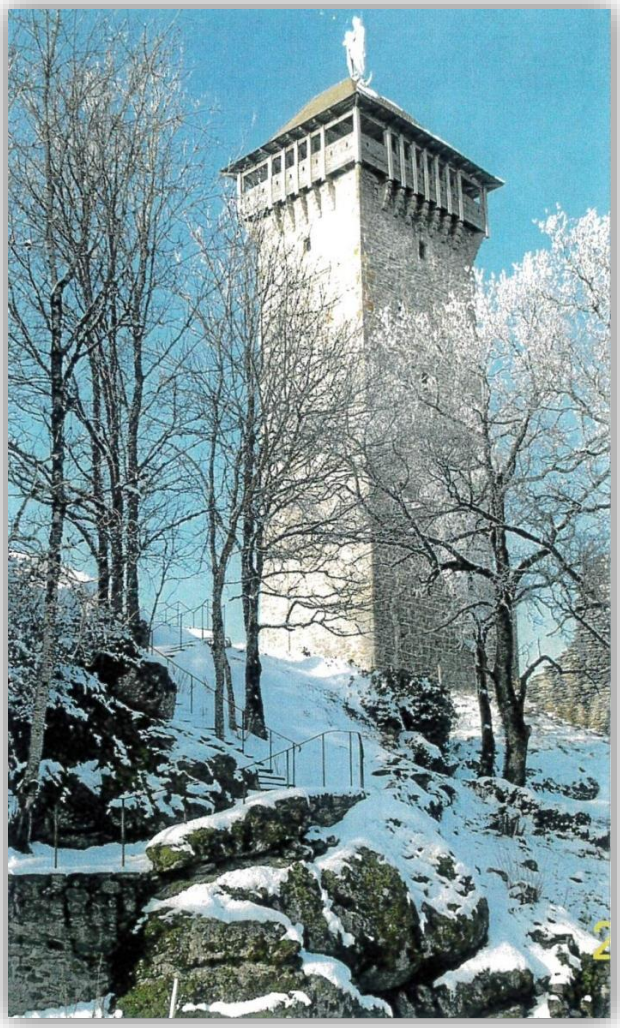

Bulletin Municipal 2023

N°26

Alrançaises, Alrançais,

A l'occasion de cette nouvelle année, je viens vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de prospérité. Que 2024 soit une année favorable pour tous vos projets.

2023 a été une année de transition au niveau de notre collectivité : nous n'avons pas réalisé de grands projets, l'enquête publique s'est déroulée dans de bonnes conditions, il reste à concrétiser les cessions chez le notaire.

L'année 2023 a été marquée par un nombre croissant d'accidents de la route au carrefour du cimetière de La Capelle-Farcel. Le conseil municipal a donc décidé, en accord avec le conseil départemental, de modifier le sens de circulation de la route de Nazareth : la circulation se fait en sens unique du cimetière vers Nazareth et en sens interdit à partir du village de Nazareth vers la D 25. La gendarmerie de Salles-Curan veille au respect des règles de circulation. Dans le courant 2024, nous finaliserons avec le concours d'Aveyron Ingénierie, l'aménagement du carrefour de Nazareth à la D 56 par des travaux pour une meilleure visibilité et un meilleur accès à la départementale.

Notre lotissement c'est le statut quo, il reste 3 lots à la vente. Nous avons donné un accès au garage Caillol du côté du lotissement pour qu'il puisse se développer.
Au parking du Cabanou nous avons installé un portique pour limiter l'accès aux camping-cars.
Avec l'aide d'Aveyron Ingénierie nous avons fait appel à un maître d'œuvre pour l'aménagement du cimetière d'Alrance, c'est le cabinet Frayssinet Conseil qui a été retenu. Nous sommes dans la phase de l'étude de faisabilité ainsi que du plan de financement. Nous espérons que ce projet se concrétisera.

En 2023, les voies de Montcouzac, Le Clos, La Fumadette, une partie de la route de Mas Viala et de Fabrègues ont été rénovées. Cette année c'est la route du Vitarel et de la Crouparie (routes qui n'ont pas vu de rénovation depuis longtemps). Ces travaux sont financés par la Communauté des Commune Levézou-Pareloup.

Comme chaque année les associations dynamisent la commune par leurs animations diverses que ce soit sportives ou festives. Je les remercie pour leur implication.

Je remercie également le personnel communal qui fait tourner l'activité communale, je peux aussi inclure les institutrices et les animatrices du Point Info Séniors qui se dévouent les unes auprès des enfants et les autres maintiennent un lien associatif entre les personnes âgées.

Enfin je vous souhaite encore bonne et heureuse année avec une bonne santé.

Bernard Cluzel

« Nadalets » à Alrance le Dimanche 17 Décembre 2023

Un concert de Nadalets (chants de Noël « Nadal ») a eu lieu le Dimanche 17 Décembre 2023 en l'église d'Alrance. Ce sont plus de cent personnes qui ont répondus à cet appel de Noël !

Des chants traditionnels des pays occitans ont été interprétés par la chorale du Festenal de la Musa. Les choristes à égalité entre hommes et femmes sont entrés dans l'église en entonnant un premier chant « La terra es freja » accompagné à l'accordéon par le chef de chœur Jean Louis Courtial du Vibal.

Le Maire d'Alrance, Bernard Cluzel a rappelé les chants de Noël que des chanteurs du village, interprétaient il y a quelques décennies, et a remercié la chorale d'être venue.

Bernard Verdié a lui présenté la chorale et le thème des chants. Ce sont quatorze chants qui ont suivis, certains célèbrent la naissance de Jésus (Cantem Nadal), les bergers qui se rassemblent autour de la crèche (Lèva te viste), mais aussi les célèbres chansons « Douce nuit, sainte nuit » (Canda Nuèch) ou de Graeme Allwrigt « petit garçon » réécrite par Jean Louis Courtial (Enfantonet).

Les enfants des écoles d'Alrance, Arvieu, la Besse et Villefranche de Panat, ont entonnés les refrains des deux derniers chants « Cantemnadal » et le « Se Canta », repris par les parents et tous les spectateurs. Ils avaient répété dans le cadre de l'initiation hebdomadaire à l'occitan dans les écoles par Noémie d'ADOC 12. Les ainés ont pu profiter du spectacle après le repas organisé par le CCAS.

Ce fut une après-midi pleine de bonheur, de joie, de lumière dans les yeux avec la magie de Noël !

SAINT PIERRE

ÉTAT CIVIL 2023

NAISSANCE

Alizée SOULIÉ - fille de Camille et Fabien SOULIÉ - Le Bourg - le 17 juillet 2023

MARIAGES

DRULHE Thibault et BLU Stéphanie le 12 août 2023

DERROUCH Damien et LOUBET Ingvild le 9 septembre 2023

DÉCÈS

GRIMAL André né à Salles-Curan en 1934 décédé le 1 mars 2023 à Alrance

ALBOUY Alice épouse SOLIÉ née à Trémouilles en 1935 décédée le 6 juillet 2023 à Alrance

SIRMIN Marie épouse CALMES née à Meljac en 1938 décédée le 25 octobre 2023 à Alrance

DÉCÈS HORS COMMUNE

GRIMAL Josette épouse MAGNAVAL née à Alrance en 1926 décédée à Olemps le 6 janvier 2023

POMARÈDE Fernande épouse VIGUIER née à La Selve en 1921 inhumée à Alrance décédée le 7 janvier 2023

BARTHES Marie-Louise épouse GINTRAND née en 1923 domiciliée à Alrance décédée le 16 avril 2023

BOURLEAUD Sylvie épouse VERDIÉ née à Millau en 1956 domiciliée à Alrance décédée le 25 avril 2023

GAUBERT Annie épouse FABRE née à Alrance en 1949 décédée à Olemps le 6 mai 2023

PONS Albert né à Vézins-de-Lévézou en 1931 domicilié à Alrance décédé le 16 mai 2023

SARRET Fernande épouse SAUREL née à Arvieu en 1932 inhumée à Alrance décédée le 29 mai 2023

BOUTEILLE Maria épouse REGNIER née à Alrance en 1932 décédée à Albi le 27 juin 2023

CAPOU Josette épouse CHABERT née à Alrance en 1930 décédée à Millau le 10 août 2023

BERTHOMIEU Josette épouse RAFFY née à Salles-Curan en 1931 décédée à Rodez le 26 septembre 2023

SERMET Pierre né à Alrance en 1948 décédé à Noisiel le 8 décembre 2023

GUITARD Jeannine épouse BARTES née à Alrance en 1939 décédée à Auriac-Lagast le 16 décembre 2023

ÉTAT CIVIL 1923

Naissances

30	Cadars	Emile	7 Xbre
29	Camboulives	Maria	28 Nbre
4	Gayraud Agnès	Paulette	6 janvier
33	Gaubrand	Paul	12 Xbre
29	Grimal	Emilien	1 Nbre
1	Lacroix	Henri Jean	1er janvier
15	Loubière	Eugénie	28 juillet
14	Pagès	Justin	6 juillet
32	Reynes	Paul	18 Xbre
27	Tranche	Irma	14 Nbre
10	Vayne	Marcel	25 Mai
2	Vignac	Albert Henri	6 janvier
20	Pons	Gabriel	12 7bre

Décès

6	Barreau	Marie	19 février
16	Bancarel	Marie	14 juillet
7	Cadars	Albert	20 Mars
3	Costes	Marie Adeline	13 janvier
25	Costes	François	6 Nbre
17	Coubelles	Jeanne	18 juillet
11	Grimal	Elie	8 juin
8	Pagès	Marie	12 Avril
18	Reyssa	Dorothée	3 7bre
15	Transcription de décès	Volmier Emile	2 Août

Mariages

5	Bruguier Gilbert	et Jouenne Marthe	21 janvier
28	Castanier Ernest	et Castelbou Hélène	28 Nbre
21	Delbeuc Henri	et Seux Juliette	18 7bre
12	Jouenne Joseph	et Grand Eugénie	20 juin
13	Grand Frédéric	et Jouenne Marie	20 juin
9	Grand Edouard	et Jaumes [illegible]	26 Avril
16	Loubet Denis	et Carrière Marie	15 8bre
31	Mazars Achille	et Alary Eulalie	11 8bre
23	Reynes Abel	et Domergues Maria	2 8bre
22	Reynes Edouard	et Seux Marie	15 7bre

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2 mars 2023

Convention entre la communauté de communes Lévezou Pareloup et la commune pour les travaux d'entretien de la voirie.

L'objet de cette convention est de prévoir les modalités selon lesquelles chaque commune (qui est détentrice de la compétence « voirie d'intérêt communautaire ») assure pour le compte de la communauté de communes les prestations de services « travaux de viabilité et d'entretien courant de la voirie d'intérêt communautaire » dans les limites géographiques de la commune. La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les deux parties pour une durée de 3 ans.

Aménagement forestier des forêts de la commune d'Alrance, établi avec l'Office National des Forêts

Les grandes lignes du projet :

- un ensemble d'analyses sur :
    - les facteurs de production,
    - la forêt et son environnement
    - les enjeux liés au changement climatique
- la définition des objectifs assignés aux forêts.
- un programme d'actions (coupes et travaux) nécessaires ou souhaitables.

Les nouvelles règles de gestion applicables aux forêts sont fixées pour une période de 15 ans entre de 2023 et 2037.

Convention déneigement 2023

Une partie du déneigement de la commune est effectuée par la SARL CANAC et Fils et Monsieur TAURINES Joël avec du matériel mis à disposition par la commune. Il a été proposé de fixer le montant de la prestation par convention et de fixer le prix horaire à 65€.

6 avril 2023

- Présentation et vote des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2022 pour le budget principal et les budgets annexes.

Le budget principal
Excédent de fonctionnement : 225 941.28 €
Déficit d'investissement : 21 739.70€

Le budget annexe Assainissement
Déficit de fonctionnement : 3 582.29 €
Déficit d'investissement : 20 628.38€

Le budget annexe Transports scolaires
Excédent de fonctionnement : 27 261.17 €
Déficit d'investissement : 3 727.50 €

Le budget annexe Lotissement du Pré-Bas
Déficit de fonctionnement : 5 528.82 €
Déficit d'investissement : 43 484.35 €

Le budget annexe Bar-Restaurant Le Chaudron
Excédent de fonctionnement : 6585 €
Déficit d'investissement : 93 876.95€

Le budget annexe CCAS
Excédent de fonctionnement : 947.87 €

- Présentation et vote des budgets 2023 pour l'ensemble des budgets suivants :

Budget principal 2023
La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 124 949.91 €
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 210 526.22 €

Budget Annexe Assainissement 2023
La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 25 738 €
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 35 723.10 €

Budget Annexe Transport Scolaire 2023
La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 36 233.67 €
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 17 627.50 €

Budget Annexe Restaurant Le Chaudron 2023
La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 7 200 €
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 94 476.95 €

Budget Annexe Lotissement Prés Bas 2023
La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 53 891.49 €
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 47 274.01 €

Le budget annexe CCAS 2023
La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 2 947.87 €

Vote des taux d'imposition

Bases d'imposition 2023 pour les taxes foncières sur le bâti et non bâti et la taxe d'habitation sur résidence secondaire.

Rappel des taux appliqués en 2022 et que la réforme de la fiscalité implique la prise en compte du taux départemental dans le taux communal. Pour 2023 les communes et les EPCI peuvent à nouveau voter un taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 de 1%

Taux appliqués en 2022	Taux appliqués pour 2023
• Foncier bâti 32.46%	Foncier bâti 32,78%
• Foncier non bâti 71.86%	Foncier non bâti 72.58%
• TH secondaire 5.89%	TH secondaire 5.95%

Subventions aux Associations 2023

Associations	Subventions 2023
Association parents d'élèves (participation téléthon)	200
Société de Pêche du Lévézou	300
Secours catholique	300
FNACA	100
Familles Rurales Alrance Villefranche de Panat	500
Espoir sportif	920
Courir en Lévézou	500
Coop scolaire Alrance	1100
Chasse Alrance	920
Comité des fêtes Alrance	920
Association des amis de Peyrebrune	920
Aide a domicile en milieu rural	600
Amicale des pompiers	1200
Association parents d'élèves	920
Association parents élèves voyage scolaire	3000
Comité de jumelage	920
Subventions non attribuées	4680
TOTAUX	15000

Subvention au CCAS 2023
Le Conseil Municipal décide d'octroyer au CCAS une subvention d'un montant de 2 000€.

Subvention au budget annexe assainissement 2023
Le Conseil Municipal décide d'octroyer au budget annexe assainissement une subvention d'équilibre d'un montant de 5 000€.

<u>15 juin 2023</u>

Renouvellement de la convention A.D.S avec Aveyron Ingénierie

La commune a confié à Aveyron Ingénierie l'instruction de ses actes et autorisations d'urbanisme à compter du 1er septembre 2018 pour une durée de 5 ans. La convention arrivant à échéance cette année le 31 août 2023, par conséquent la commune décide de continuer à confier cette mission à Aveyron Ingénierie pour une durée de 5 ans.
Pour rappel, ce service comprend :

- L'instruction des certificats d'urbanisme b, permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir et permis d'aménager ; ainsi que leurs modificatifs, demandes de transfert et de prorogation.
- Le contrôle de la conformité des travaux relatifs aux autorisations et actes d'urbanisme instruits par Aveyron Ingénierie.

Convention adhésion RGPD AGEDI et nomination DPO

- le Syndicat Mixte AGEDI propose la mise à disposition de service pour la mise en conformité avec la règlementation européenne RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
- En effet, il est apparu que le Syndicat Mixte AGEDI a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités et à ce titre propose un accompagnement pour la mise en conformité.
- Nomination d'un délégué à la protection des données (DPO).
  Le Conseil Municipal désigne comme Délégué à la Protection des Données mutualisé le Syndicat Mixte AGEDI en tant que personne morale.

Renouvellement adhésion pour l'entretien éclairage public SIEDA
Le SIEDA accompagne depuis plusieurs années les collectivités, pour l'entretien et la modernisation des réseaux d'éclairage public. Les contrats en cours se terminent cette fin d'année 2023 et il convient de les renouveler.

Proposition de Non-Valeur au 6541 sur BP et l'Assainissement
Factures irrécouvrables malgré les actions possibles effectuées par le centre de gestion.
Budget principal pour un montant de 690€
Budget Assainissement pour un montant de 710.30€

Modification du temps de travail de la secrétaire passage de 17h30 à 26h15.
La modification du temps de travail de la secrétaire a été accepté par le comité social territorial en séance du 31 mars 2023.
Une délibération doit être prise pour supprimer l'emploi sur l'ancienne quotité horaire 17h30 et créant l'emploi sur la nouvelle quotité horaire 26h15.

Convention de mise à disposition d'un agent à la Maison du Patrimoine.
la commune mettra un agent territorial à disposition de l'association des amis de la tour de Peyrebrune, pour la maison du patrimoine, il occupera la fonction de gardien et pourra procéder à la vente de petits articles divers pour le compte de l'association, chaque année du 1 juillet au 31 août.

<u>5 octobre 2023</u>

Approbation des conclusions de l'enquête publique

L'enquête publique prescrite par délibération du 17 juin 2022 et du 19 août 2022 sur la cession de diverses parcelles et chemins du domaine public de la Commune est à présent terminée.
L'enquête s'est déroulée à la Mairie d'ALRANCE du 11 juillet au 27 juillet 2023, elle portait sur la cession de chemins ou parcelles situés à :

1- Lassis	4- Route de la Niade	7- La Saignerie	10- Bonneguide
2- Mas Viala	5- Le Bousquet	8- Nazareth	11- Tyos Payé
3- Mas Viala	6- La Capelle Farcel	9- La Rascagne	12- L'Adrech

Le commissaire enquêteur ayant rendu un rapport favorable sans aucune prescription particulière, le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer les actes à venir avec le notaire et le géomètre.

Délibération adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57

Ce changement de nomenclature comptable permettra une meilleure lisibilité et une harmonisation des méthodes pour les collectivités.
La M57 permettra de basculer vers le compte financier unique, en supprimant le compte administratif et le compte de gestion.

Considérant que la commune adoptera la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024.
Considérant que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets administratifs de la commune qui sont en M14.

Délibération désignant le référent déontologue de l'élu local.

Les collectivités et les groupements de collectivités territoriales ont l'obligation de désigner un référent déontologue chargé d'accompagner les élus afin de les prémunir contre les risques juridiques, en particulier contre les risques de poursuites pénales liés aux situations de conflits d'intérêts dans lesquelles ils peuvent se trouver dans l'exercice de leur mandat.
Ce référent sera le même que celui de la communauté de commune Lévezou-Pareloup, spécialisé en matière administrative, pénale et civile, pour assurer les fonctions de référent déontologue de la commune, pour la durée du mandat en cours.

<u>7 décembre 2023</u>

Zones d'accélération de production d'énergie renouvelable loi APER

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit que les communes de la communauté de communes définissent des zones d'accélération pour l'accueil de projets d'énergies renouvelables.
Ainsi, dans la perspective de garantir la cohérence de ces choix, la commune d'Alrance s'est entendue sur la position suivante :

- Sur le photovoltaïque, la position claire est de favoriser l'implantation de panneaux en toiture, et de limiter les implantations au sol. La volonté des élus de préserver l'agriculture du Lévézou ne permet pas d'envisager d'agrivoltaïsme sur les surfaces agricoles utiles.
- Sur l'éolien, notre SCoT comporte une solution d'équilibre, concertée avec notre population dans le cadre des phases d'approbation, et qui a conduit à l'identification de zones Neol très limitées dans les PLUi. Nous nous sommes aussi positionnés fermement sur le « repowering » en exigeant qu'il se fasse à hauteur de mât constante.
- Sur l'hydroélectricité, le souhait d'affirmer son ambition de contribuer à l'augmentation de ce potentiel dans les prochaines années, particulièrement au niveau de la station hydroélectrique d'Alrance. Le développement d'un tel projet permettra également de mieux gérer encore la ressource en eau dont le territoire est principal réceptacle, pour l'Aveyron et les départements environnants.

Délibération tarifs assainissement 2024

Augmentation des tarifs du service assainissement afin de se rapprocher progressivement du tarif cible fixé par la Communauté de Communes dans l'étude relative au transfert de compétences.
La part fixe passe à 90€ et la part proportionnelle à 1,20€ /m3 à compter du 1 janvier 2024.

Délibération Don au Resto du Cœur

Une aide financière de 200€ est versée à l'association départementale des restaurants du cœur de l'Aveyron, cette aide exceptionnelle permettra l'achat d'un congélateur d'une capacité plus importante dû à la hausse importante du nombre de personnes accueillis chaque semaine.

Convention d'assistance pour les travaux d'aménagement du carrefour de Nazareth.

La Commune a décidé la mise en place d'un sens de circulation entre la RD25 et la RD56, afin d'interdire la sortie des usagers sur la RD25 car la visibilité n'est pas suffisante et génère des accidents.
La Commune, en sa qualité de maître d'ouvrage, souhaite recourir aux services d'Aveyron Ingénierie afin de bénéficier d'une assistance dans la mise en œuvre des travaux de sécurisation de la Voie Communale de Nazareth.
Une convention devra être signée entre la commune et Aveyron Ingénierie ayant pour objet de définir les conditions et les modalités de réalisation suivantes : assistance générale à caractère technique comprenant l'élaboration du projet, la consultation des entreprises, le suivi d'exécution et l'assistance à la réception des ouvrages.

Convention pour la répartition des charges en matière de conservation, d'entretien et d'exploitation du domaine public routier départemental sur la commune.

La convention a pour objet de clarifier les modalités concernant l'intervention et les responsabilités entre le Département et la Commune en matière d'entretien de la voirie départementale et de ses dépendances, qu'elles soient présentes ou à venir sur le territoire de la Commune.
La présente convention est conclue pour une durée de dix ans.

BUDGET 2023 PRÉVISIONS ET RÉSULTAT

Chapitres Fonctionnement Dépenses	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	181 400.00	173 958.66
Charges de personnel	186 400.00	183 003.85
Charges de gestion courante	68 603.11	51 775.98
Charges financières	13 278.43	13 940.10
Opérations d'ordre	5 729	9 942.22
Atténuation de produits	217.00	217.00
Virement à la section d'investissement	93 574.79	
TOTAL	549 202.33	432 837.81

Chapitres Fonctionnement Recettes	Prévu	Réalisé
Atténuations de charges		822.61
Produits des services	46 908	58 786.29
Impôts et taxes	169 590	184 769.56
Dotations et participations	193 781.96	191 610.69
Autres produits de gestion courante	32 000.00	35 648.21
Produits exceptionnels	5 931	3 287.68
Résultat reporté	225 941.28	225 941.28
TOTAL	674 152.24	700 043.71
Excédent de fonctionnement		267 205.90

Contributions directes

Taxes	Taux	Produit
Foncier bâti	32.78	160 720
Foncier non bâti	72.58	42 096
Taxe habitation	5.95	7 827
TOTAL		210 643

TARIFS COMMUNAUX

Tarifs communaux au 1er janvier 2024

Salle des Fêtes ALRANCE

Périodes	Du 1er octobre au 30 avril (chauffage compris)				Du 1er mai au 30 septembre (chauffage non compris)			
Catégories	résidants	Ass./ non résidants	Prof. résidants	Prof. Non résidants	résidants	Ass./ non résidants	Prof. Résidants	Prof. non résidants
SALLE	220,00	300,00	220,00	340,00	200,00	280,00	200,00	320,00

Salle des Fêtes de La Capelle

Périodes	Du 1er octobre au 30 avril (chauffage compris)				Du 1er mai au 30 septembre (chauffage non compris)			
Catégories	résidants	Ass./ non résidants	Prof. résidants	Prof. Non résidants	résidants	Ass./ non résidants	Prof. Résidants	Prof. non résidants
SALLE	140,00	160,00	140,00	160,00	120,00	140,00	120,00	140,00

Location matériel, mobilier

Tables ……1 € l'unité
Chaises …… 0,20 € l'unité
Percolateur ……5 € l'unité
Mise à disposition de la tonne à lisier par intervention avec chauffeur …..120 €

Tarifs divers

Cantine …….....4,50 € le repas
Repas SAPA……..……..…10 € le repas
Portage repas à domicile……..…..10 € le repas

LES TRAVAUX 2023

Avancée de la fibre optique en Aveyron et à Alrance

Dans le cadre du programme national France Très Haut Débit de 2013, le SIEDA (Syndicat d'Electrification de l'Aveyron) est depuis 2016 le porteur du projet pour 3 départements : Aveyron, Lot et Lozère, en partenariat avec les Conseils Départementaux, les Intercommunalités (dont Lévézou - Pareloup) et les Communes. Le SIEDA sous-traite au réseau« All'Fibre-Orange Concession », qui doit apporter la fibre et le très haut débit dans chaque foyer, dans chaque entreprise, dans chaque service public. Sur les 156.0000 foyers à fibré en Aveyron, 146.000 ont été réalisés en fin 2023, soit 94%. Pour information : All'Fibre ne commercialise pas les abonnements, il faut voir avec les différents opérateurs.

Où en est-on à Alrance ?

A Alrance pour des raisons de difficultés techniques dans certaines zones, le nombre de foyers raccordés était de 75% fin 2023 soit 230 logements sur les 300 de la commune. Suite à la levée récente de ces difficultés, les travaux vont reprendre au premier semestre 2024 pour porter le nombre de foyers raccordés au niveau du département d'ici juin 2024.

Le Bourg, le Jouanesq, la Capelle-Farcel, le Bouviale, la Coste, le Mas Viala, le Mas Vialaret, St Joseph, les Viala Bas et haut, Montcouzac, Bonneguide …sont « disponibles à la commercialisation », c'est-à-dire que les destinataires peuvent demander à un fournisseur d'accès internet leur branchement, beaucoup l'ont déjà fait. Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur : https://boutique.orange.fr/internet/eligibilite/bdf73587-c6ea-4137-9bc4-7b64a824dc10#testez-votre-adresse

En cette année 2024 on devrait voir le bout du tunnel avec l'accès à la fibre pour la quasi-totalité de la commune !

Vous pouvez suivre l'évolution de votre lieu de vie ou de travail sur :

https://www.alliancetreshautdebit.fr/fr/carte-interactive-du-deploiement-particulier

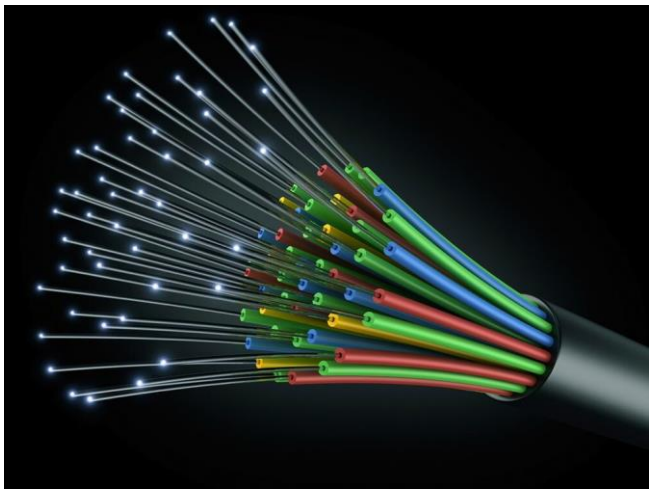

ÉCOLE D'ALRANCE

Le 1er septembre 2022, 37 élèves ont franchi le portail de l'école des pierres brunes. Accompagnés de Magali Fabre, directrice et enseignante des CE-CM, de Rose Bonnafé, enseignante des maternelles-CP, d'Isabelle Doyen, ATSEM et de Monique Avignon AESH, ils ont débuté une nouvelle année scolaire partagée entre les murs de l'école et la classe naturelle des petits cailloux (nom donné à l'Aire Terrestre Educative : terrain de la commune géré par les enfants).

Le nombre d'enfants mangeant à la cantine ne cessant d'augmenter, Isabelle Raffy et Marie-Chantal Pierrat-Saunier ont continué à travailler de concert pour assurer le service.

Quelques « ploufs » pour découvrir, ou progresser dans le monde aquatique : le mois de septembre a été marqué par la succession de 8 séances de natation réparties sur 4 journées, à la piscine du Truel, en compagnie de l'école de Villefranche de Panat. Les plus jeunes enfants ont ainsi pu entrer dans le dispositif de l'aisance aquatique et une majorité de nageurs valider le savoir-nager en sécurité.

L'année a ensuite été rythmée par de nombreux projets reliant les deux classes de l'école des pierres brunes. Le premier a consisté à apporter l'art sur l'ATE en ponçant et peignant les barrières, jardinières et bancs installés l'année précédente sur le terrain.

Des épouvantails ont été réalisés pour égayer le jardin potager : Monsieur Cornichon pour les maternelles-CP et Madame Cornichon pour les CE-CM, tels qu'ils ont été nommés par les enfants.

Au mois de novembre, les élèves ont eu le plaisir de retrouver l'intervenant du CPIE du Rouergue, Laurent Diat, qui les a aidés, entre autres, à réaliser des plantations d'arbres fruitiers sur l'ATE, offerts en grande partie par la municipalité.

Tout en poursuivant le travail tourné vers la nature et l'écologie, les deux classes ont abordé le thème de la santé. Afin d'étayer ceci, l'infirmière scolaire est intervenue pour parler du sommeil, de l'alimentation et de l'hygiène. Ce projet a été clôturé par le partage d'un petit déjeuner à l'école.

Le mois de décembre a été ponctué par ses traditions : décorations, « calendrier d'avant noël » et préparation du spectacle.

Le lundi 12 décembre, les élèves des deux classes ont eu le plaisir de rencontrer les élèves des écoles de Villefranche de Panat et Lestrade à Arvieu. Au programme : projection d'un dessin-animé (le spectacle prévu étant déprogrammé), pique-nique et partage de bûches de Noël offertes par les APE des trois écoles, rencontre sportive et loisirs créatifs.

Le vendredi précédent les vacances de Noël, c'est avec le regard émerveillé que les enfants ont découvert les paquets déposés au pied du sapin par le Père-Noël. Ils y ont trouvé du matériel pédagogique et des jeux pour l'école pour tous les âges.

Après une répétition générale du spectacle, le repas de noël confectionné par le Chaudron a été partagé. Dans l'après-midi, le Père-Noël en personne est venu frapper à la porte de la salle des fêtes. Il est arrivé sa hotte pleine de cadeaux à distribuer aux enfants, grâce à un coup de pouce de l'APE. Avec ses pièces de théâtre, danses et chants, le spectacle des élèves, présenté aux parents, est venu clore la journée festive.

En janvier, toute l'école s'est rendue à la caserne des pompiers de Villefranche de Panat où petits et grands ont été chaleureusement accueillis par Emma, Théo et Maxime, trois sapeurs-pompiers volontaires qui avaient préparé diverses activités pour découvrir le centre de secours, ainsi qu'un goûter à partager.
Merci à eux ainsi qu'à monsieur Galzin et monsieur le Maire.

Quelques jours après, alors qu'un beau manteau neigeux est venu recouvrir les champs aux alentours de l'école, les élèves ont pu apporter leurs luges pour pratiquer des séances de sport sur la poudreuse.

Les réalisations en lien avec l'ATE n'ont pas connu la trêve hivernale : des mangeoires et boules de graisses pour oiseaux ont été confectionnées et disposées par les élèves sur le terrain. Des nichoirs ont plus tard été fabriqués pour être installés au début du printemps.

Ce dernier a débuté avec les défilés de carnaval sur le thème du Moyen-Age : celui avec les écoles de Villefranche de Panat et Lestrade, dans les rues de Villefranche, accompagné de la troupe Caminaïre et suivi d'une rencontre gymnique, puis, le lendemain, celui dans les rues d'Alrance.

Les CP, CE, CM ont pu s'initier au roller grâce aux interventions d'Alexis Tranchant.

L'ATE n'a pas été oubliée durant l'hiver et les idées ont continué à fuser. L'une d'elle a engendré la création d'une mare au mois de mars, toujours avec des apports théoriques et pratiques de Laurent Diat du CPIE et grâce à l'intervention, à titre gracieux, d'EPAGE bassin versant Viaur.

Autre demande formulée par les enfants qui a pu aboutir au mois de mai, celle de l'installation d'une ruche sur l'ATE avec l'aide de Corinne Bru, parent d'élève.
C'est notamment pour en apprendre plus sur les occupantes bourdonnantes de ce nouvel habitat, qu'élèves et équipe éducative se sont rendus à Micropolis pour une journée très enrichissante.

Les maternelles/CP ont participé au concours proposé par Micropolis et leur travail a été primé : leur photographie et la présentation associée sont restées tout l'été durant en exposition à la cité des insectes.

Mardi 20 juin, a eu lieu la remise de prix à l'ensemble des élèves de CE/CM pour leur participation au concours Art et Maths proposé par l'AMOPA. Monsieur Garrigues et monsieur Moreno, président et vice-président de la section aveyronnaise, se sont déplacés à l'école pour leur remettre les récompenses. Madame Sigal, conseillère pédagogique départementale mathématiques était également présente. Tous les élèves ont reçu une médaille ainsi qu'une coupe pour l'école, avec une attention supplémentaire pour les cinq Lauréats ayant obtenu le premier prix départemental.

La dernière rencontre sportive de l'année avec les écoles de Villefranche de Panat et Lestrade a eu lieu à la tour de Peyrebrune avec au programme visite de la tour, pique-nique et course d'orientation.

Les CM ont eu l'occasion de se rendre au gymnase de Pont de Salars pour rencontrer des élèves et professeurs du collège ainsi que d'autres écoles en participant au challenge Roboteck. Monsieur Imbert, professeur de technologie au collège Jean Amans à Pont de Salars, était intervenu à l'école pour initier les CE/CM à la programmation robotique. Ils y ont obtenu le prix de la meilleure présentation orale.

Fin juin, le « Recampement occitan » a clôturé une année d'interventions linguistiques en réunissant de nombreuses écoles à Trémouilles autour d'ateliers, de danses et d'un spectacle « La pacha delFantasti ».

Pour clore cette année tournée en grande partie vers l'extérieur et l'écologie, les petits cailloux, accompagnés de l'équipe éducative et de quelques parents, sont allés passer une journée au vallon du Villaret. Ils ont pu y profiter, en immersion dans la nature, de parcours et jeux divers.

L'équipe enseignante adresse ses sincères remerciements à la municipalité et l'APE, sans qui, tous ces projets qui rendent l'enseignement vivant, seraient impossibles.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LES AMIS DE PEYREBRUNE

Les bénévoles de l'association ont continué à œuvrer autour de la Tour. Une brèche a été ouverte pour faciliter l'accès à la chapelle et avec elle la construction d'un mur de pierres et la pose d'une rampe. Cet été, plus de 2400 visiteurs ont gravi les marches et profité du site. Deux artistes ont exposé leurs peintures, Madame SALEIL Elodie de Canet en juillet et Monsieur COUTAL Gilles de Valence d'Albi en août. Notez d'ores et déjà que pendant l'été 2024, Mesdames PANEL Caroline et PEYROLE Nadine apporteront à leur tour de la couleur aux murs de la tour. Le 27 août, la météo n'aura pas eu raison sur la motivation des amoureux de Peyrebrune. Le traditionnel pèlerinage n'a pas pu se faire sur le site mais les habitués ont pu se recueillir dans l'église d'Alrance puis se retrouver et partager pendant le repas servi à la salle des fêtes. Le taux très faible d'annulation pour cette journée a montré un attachement sincère de la population ~~de la population~~ à notre patrimoine et nos traditions. Forts de cet engouement, les membres de l'association vous donnent rendez-vous le 25 août 2024 et vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

ESPOIR SPORTIF ALRANCE – LA CAPELLE

Durant la saison 2022-2023, le club a disputé 19 matchs toutes compétitions confondues. La saison a débuté par trois matchs amicaux face aux clubs voisins de Costecalde, La Selve-Rullac et Broquiès. Notre équipe n'a pas été épargnée par les défaites en championnat (dont un forfait) car nous n'avons connu que deux victoires et un match nul sur l'ensemble des rencontres. Ce qui nous amène à finir la saison à la dernière place de notre poule. D'autre part, en coupe d'Aveyron nous nous sommes fait sortir dès le premier tour par Méridienne d'Olt (D2) et en coupe des techniciens nous avons dû malheureusement déclarer forfait. Malgré un bilan sportif décevant en championnat et en coupes, nous avons su retenir le positif, notamment l'ambiance qui reste au beau fixe et une assiduité assez bonne aux entraînements.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 7 juillet, lors de celle-ci, aucun départ n'a été acté, seulement deux joueurs qui ont décidé de passer un peu la main mais répondront présent lorsqu'ils seront éventuellement sollicités. D'autre part, une recrue a décidé de rejoindre nos rangs pour cette saison 2023-2024 : Alexis Calmes, l'effectif est donc de 18 joueurs cette saison. Un très bon état d'esprit, une bonne cohésion qui amènent la bonne ambiance au sein de l'équipe ; un bon investissement pour les diverses manifestations , une envie de continuer à jouer dans ce club plus de présence aux entraînements pour gagner en efficacité pour les matchs sont les motifs qui ont poussé les joueurs à repartir pour une nouvelle saison. Ainsi, nous avons repris les entraînements le 21 juillet et pour les plus motivés, deux entraînements par semaine ont été effectués au cours du mois d'août. Le 19 août a eu lieu la journée d'entretien annuelle du stade et des vestiaires. Afin de préparer cette saison, un match amical a été organisé contre Costecalde. De plus, nous avons pu créer de nouveaux maillots d'entraînements grâce à une subvention de Nike.
A l'heure de la trêve hivernale, notre mi-saison se résume à deux victoires et cinq défaites en championnat ce qui nous place à la sixième place sur huit. Néanmoins, nos parcours en coupe ont pris fin dès le premier tour, contre Broquiès en Coupe d'Aveyron et contre Montjaux en Coupe des Techniciens. Malgré ces éliminations précoces en coupes, les performances en championnat sont plutôt satisfaisantes puisque l'équipe prend plaisir à jouer et montre son envie sur le terrain, espérons que ça dure pour l'année 2024 ! D'ailleurs pour cette année, le club prévoit d'organiser une soirée musicale le 10 février, des concours de belote au mois de mars ainsi que d'aller voir un match du RAF à Paul-Lignon.

Pour finir, nous souhaitons remercier l'ensemble des joueurs, dirigeants et sponsors qui s'impliquent pour faire vivre le club et rendre dynamique la commune d'Alrance. Au nom de l'ensemble des licenciés, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2024 !

COMITÉ DES FÊTES ALRANCE – LA CAPELLE-FARCEL

Les fêtes d'Alrance et de La Capelle ont permis à tous de se retrouver dans une ambiance chaleureuse. À Alrance, la fête a débuté le vendredi 28 avril avec le traditionnel concours de belote. Le lendemain, après le concours de pétanque, l'apéro-grillade animé par Les Contre Temps et Noréso, puis la soirée avec DJ Killkaw ont eu un franc succès. Le dimanche 30 avril, les festivités ont continué avec le déjeuner aux tripous et la cérémonie aux monument aux morts. L'après-midi, un spectacle de magie et les jeux en bois ont enchanté petits et grands. La fête s'est terminée par le thé-dansant et le repas animé par Benjamin Malric.
Une fête à Alrance réussie une fois encore !

La fête à La Capelle Farcel s'est déroulée les 1, 2 et 3 septembre 2023. Concours de belote le vendredi, paëlla avec No Soucy, puis soirée avec Média Laser le samedi ont permis à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale. Le dimanche, le déjeuner aux tripous, le concours de pétanque, le théâtre avec Bruits de couloir et le repas au son de Guillaume Fabre ont rassemblé bon nombre de convives.

L'ensemble du comité des fêtes et les conscrits remercient chaleureusement les habitants pour leur participation et souhaite de très belles fêtes de fin d'année à tous les Alrançais !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Durant cette année encore, l'équipe de parents a continué à prendre du plaisir à organiser des manifestations qui permettent d'aider les enfants à grandir dans notre belle école rurale.
Corinne Bru, pour sa dernière année en tant que parent à l'école, passe la main à Amandine Canac en tant que trésorière. Le bureau reste ensuite le même.
Un grand MERCI à Corinne pour son investissement dans les différentes fonctions qu'elle a occupées tout au long de ces années au bureau mais également pour son dynamisme dans toutes les manifestations et notamment les déjeuners aux tripoux qui connaissent un succès grandissant.

4 concours de belote ont été organisées durant les mois de janvier et février.
Ensuite, les enfants ont fait leur plus beau dessin pour réaliser des dessous de plat qui ont été vendus à l'occasion de la fête des mères.
Durant la fête traditionnelle le dernier week-end d'avril, un déjeuner aux tripoux a été servi par les parents dans la bonne humeur et la convivialité.
En juin, pour clôturer la fin de l'année scolaire, une soirée paëlla a ravi petits et grands.
Les bénévoles ont remis leurs tabliers en septembre pour la fête à la Capelle-Farcel.
Enfin, le traditionnel quine, au mois de novembre a remporté un franc succès. La salle était comble et la bonne ambiance était au rendez-vous.

Les bénéfices de ces différentes manifestations permettent de financer les nombreux projets de cette école rurale dynamique. Nous tenons à remercier les maîtresses pour leur investissement personnel important.
Un grand merci également à la municipalité qui nous apporte son soutien et avec qui nous œuvrons pour l'épanouissement de nos enfants.

Belle et heureuse année à tous et longue vie à notre belle école rurale!

Quine du mois de novembre

SOCIÉTÉ DE CHASSE

En ce début d'année, c'est à vous, les jeunes, que j'ai envie de m'adresser. En effet, vous êtes souvent sollicités pour adhérer à diverses associations. Cette année, je vous incite à passer un week-end en notre compagnie, découvrir la chasse, goûter à ce plaisir en pleine nature. Nous vous expliquerons comment s'organise une battue. Si certains n'aiment pas la chasse aux gros gibiers, beaucoup d'entre nous sommes prêt à vous faire découvrir la chasse aux petits gibiers.
Parmi vous, il y en a qui serait prêt à passer le permis mais n'osent pas y aller tout seul. Alors, lors de vos soirées du week-end ou en buvant un coup après un match de foot, parlez-en entre vous. Parlez-en aussi à vos parents qui peut-être vous surprendront en vous disant qu'ils seront intéressés.
Vous êtes donc attendu avec impatience un samedi matin pour découvrir une battue aux sangliers. Si par chance un ou plusieurs sangliers sont tués, vous serez invités le mercredi soir pour manger les foies. J'espère qu'après cette soirée de convivialité, vous passerez le cap et que nous compterons sur vous l'année prochaine comme membre de notre société.
Je m'adresse à vous les jeunes ou à ceux qui souhaitent nous rejoindre car le nombre des membres de notre société ne cesse de diminuer ces 2 ou 3 dernières années. Il y a 20 ans, lorsque j'ai commencé la présidence, nous étions 68 permis, en 2016, 55 permis. Cette année nous ne sommes plus que 35 et l'année prochaine 2 ou 3 permis ne feront plus parti de notre société. Alors, passez le permis et venez augmenter l'effectif de notre association.

Cette année, pour plus de sécurité, nous avons commandé des vestes fluos où sont inscrits les prénoms de chacun et un logo au dos. Je tiens à remercier le Crédit Agricole pour la subvention accordée.

Voici le bilan de cette année qui n'est pas encore fini. Nous en sommes à 13 sangliers, 8 chevreuils et malheureusement que 5 lièvres tués.

L'ensemble des chasseurs se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024.

LATIEULE Daniel, le président

COURIR EN LÉVÉZOU

Bilan des activités Saison 2022/2023

Courir en Lévézou fort de 174 adhérents (117 en 2021-2022)
Dont 88 randonneurs, 74 personnes à la salle d'entretien physique et 6 à la section athlétisme, a su mené une saison pleine d'activités, un concert à l'église de la Besse, un week-end Raquettes, un Voyage dans les Alpes pour les randonneurs, des activités de randonnée pour nos adhérents tous les mercredi après-midi et 2 dimanches par mois, une rando gourmande au mois de mai et deux rando estivales en juillet et août où se mêlent adhérents, non adhérents et touristes. Une salle d'entretien physique qui ne cesse d'attirer jeunes et moins jeunes de tous les villages aux alentours de Villefranche.
Courir en Lévézou accompagne également le sport de haut niveau avec sa section d'athlétisme où brille nos jeunes sportifs, Une année encourageante avec 4 titres de champions d'Aveyron et une finaliste aux championnat de France, 8ème sur 2 épreuves. Et bien sûr comme chaque année l'organisation de la finale du cross des jeunes et le Trail d'Ikalana en Août avec plus de 250 participants.
Cette saison une nouvelle section Vélo a démarré VTT et Route sont au programme.
Et bien sûr Courir en Lévézou c'est aussi : sa participation à l'organisation du Triathlon de Villefranche de Panat, le débroussaillage des chemins de randonnées et de Vtt et tout ceci avec l'aide de tous les bénévoles de Courir qui sans eux rien ne serait possible.

ASSOCIATION DE VILLEFRANCHE DE PANAT/ALRANCE

Pour cette année 2023, l'association comptait 120 familles adhérentes qui ont pu profiter des diverses activités proposées.

Familles Rurales Alrance Villefranche de Panat, ce sont :

•**LA BOITE A COUTURE**, un atelier libre autour des plaisirs du fil et du tissu tous les lundis de 13h30 à 17h. Les bénévoles de la section se mobilisent aussi pour des projets solidaires
(Téléthon, Ligue…). Depuis le mois de septembre, elles proposent un atelier spécial débutantes tous les premiers samedis du mois.

•**LA SECTION DANSE** avec des cours modern jazz et claquettes animés par Margherita Huisman, professeure diplômée. 60 danseuses préparent le gala anniversaire des 30 ans qui aura lieu le samedi 22 juin !

- **L'ACCUEIL DE LOISIRS** Le Zoo des rigolos (4-13 ans) : En 2023, l'accueil de loisirs a ouvert 4 jours sur chaque période de petites vacances et 5 semaines en juillet et août. 100 enfants ont fréquenté la structure sur la période. Un succès confirmé donc pour un service indispensable pour les familles de nos communes. L'accueil de loisirs c'est aussi une équipe d'animateurs recrutés localement sur 9 semaines d'ouverture à l'année. Nous sommes toujours en recherche de diplômés BAFA ou stagiaires en cours de formation pour compléter ou renouveler nos équipes. Des dispositifs de financement existent et la formation est ouverte à tous dès 16 ans. Depuis le 6 novembre, l'association a recruté une directrice de centre en CDI en la personne de Sabrina Montagne. Une embauche qui vient conforter l'existant et permettra aussi le développement de nouvelles actions aux côtés des bénévoles de la commission enfance-jeunesse (actions ados, actions parentalité…). N'hésitez pas à vous rapprocher de l'Espace Panatois, pour tous renseignements au 06 44 79 70 46.

- **LE VOLET CULTURE ET LIEN SOCIAL :** nouvelle corde à notre arc depuis trois ans maintenant, ce volet s'inscrit dans la continuité de l'action menée par l'association PACAP depuis 2010. Une programmation éclectique pour tous les publics tout au long de l'année. Des concerts, des spectacles des ateliers … Dans le cadre de cette programmation_, la salle des fêtes d'Alrance a accueilli le spectacle Tant qu'il y aura des brebis au mois de mars, un premier partenariat avec La Maison du Peuple de Millau et une séance à guichet fermé ! Un pas de plus a été franchi cette année puisque l'association a obtenu le label CAF, Espace de Vie Sociale, une labellisation qui vient conforter les dynamiques existantes et qui permettra le développement de nouveaux projets pour et avec les habitants de nos communes. Bénédicte Arguel (11h/semaine) et Sabrina Montagne (mi-temps) sont en charge de la coordination de l'EVS aux côtés des bénévoles de l'association.

- **LA SECTION BADMINTON :** une section loisirs ouverte aux adultes et aux ados. Tous les mardis de 20h à 22h, les matchs en solo ou en duo se succèdent sur les terrains de la salle omnisport de Villefranche de Panat dans une ambiance conviviale et sportive ! Une formule vacances permet aux personnes de passage de se joindre au groupe moyennant une participation de 5€.

Les rendez-vous de la section Danse ô lac :

- **17èmes Rencontres chorégraphiques départementales** le **dimanche 28 avril** à La baleine à Onet le Château.
- Gala de danse anniversaire 30 ans : **samedi 22 juin à 21 h** à la salle polyvalente de Villefranche de Panat.

Les rendez-vous de l'EVS :

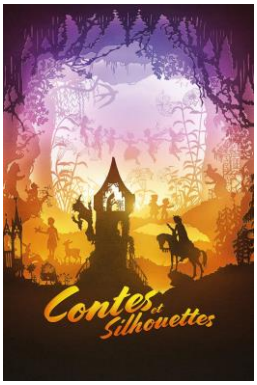

CINE CONCERT DE LA CHANDELEUR

Lundi 12 février à 15h à la salle des fêtes de Lestrade et Thouels.
Un programme de courts-métrages, adaptation de contes classiques européens, accompagné en direct par Joris LUCCHESE (Batterie) & Thomas PERIER (Synthétiseurs) du collectif PIGMENTS. Les spectateurs pourront participer à un atelier bruitage en amont de la séance.
Un goûter avec crêpes et gourmandises de saison sera offert à l'issue de la projection.
Une séance proposée en partenariat avec Cinécran81 et la commune de Lestrade et Thouels.

RITES

Dimanche 3 mars à 15h à la salle multimédia de Villefranche de Panat
Denis Plassard, chorégraphe, se fait conférencier, il nous invite à découvrir une collection de danses « traditionnelles contemporaines » issues de notre société moderne : du Rituel de Motivation Pédagogique (RMP) pratiqué dans les salles des professeurs au boys' band de l'ENA en passant par une tarentelle de maternité !
Une fascinante collection de danses plus loufoques les unes que les autres. Chaque rite est dansé en direct par les deux danseurs (Denis Plassard et Xavier Gresse) et situé dans son contexte (historique, géographique et social). Les explications du guide-chorégraphe mettent en avant les principes de composition et questionnent avec humour le rapport que notre société contemporaine entretient avec les rituels dansés. Participation : 5€/ Réservations au 05 65 46 46 53.
Un spectacle proposé par PETR du Lévézou en partenariat avec l'AFR Alrance-Villefranche de Panat et la commune de Villefranche de Panat et qui vient clôturer la programmation Danse en Lévézou.

FETE DU JEU

Samedi 20 avril de 14h à 18h et de 20h à 23h à la salle polyvalente de Villefranche de Panat.
Une nouvelle édition qui se poursuivra sur la soirée cette année. Jeux en bois, jeux coopératifs, Escape Game, rétrogaming, tir sur cible, jeux en réalité virtuelle… L'édition 2024 sera encore un grand cru ! Plus d'informations à l'Espace Panatois au 05 65 46 46 53.

De nombreux autres rendez-vous sont à venir sur les communes de Villefranche de Panat et Alrance. N'hésitez pas à consulter l'agenda en ligne de l'Office de Tourisme Pareloup Lévézou ou notre page Facebook pour prendre connaissance du calendrier des manifestations.

Si nos actions vous intéressent, si vous souhaitez partager vos idées et imaginer avec nous de nouveaux projets pour les jeunes et moins jeunes de nos communes, n'hésitez pas à **contacter Nathalie au 06 33 73 46 36 ou l'Espace Panatois au 05 65 46 46 53.**

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le samedi 16 mars à 14h30 à la salle des fêtes d'Alrance.

Les membres de l'Association remercient les municipalités d'Alrance et de Villefranche de Panat pour leur soutien et vous souhaitent le meilleur pour 2024.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA DU LÉVÉZOU

L'association de Pêche du Lévézou regroupe sept communes. Elle réalise tout au long de l'année des lâchers de truite : 5000 au total sur les mois de Mars, Avril et Mai, dans les lacs du Lévézou ; Lac de la Gourde, Lac de Saint-Amans, Etang d' Arvieu GIRMAN, sans oublier pour les jeunes de moins de 12 ans, le petit lac qui se trouve dans la commune de Curan, qui reçoit chaque année 600 truites.

La Fédération Départementale de l'Aveyron a quant à elle établi un programme de brochets sur trois ans.

En 2023, sur le Lévézou, il a été délivré 1005 Permis toutes catégories confondues.

Bureau de l'AAPPMA du Lévézou

Président : Guy VIDAL
Trésorier : Christian COULON
Secrétaire : Valentin GUITARD

COMITÉ DE JUMELAGE

Le bureau ayant démissionné dans sa totalité, nous avons souhaité que de nouvelles personnes continuent à faire vivre le jumelage.

Il aurait été regrettable de stopper une si belle amitié avec nos amis Italiens.

Un nouveau bureau dont la constitution suit a pu être crée, grâce à la volonté et la motivation de nouveaux membres.

- Président : Touboul Max — Adjoint : Jeanjean Brigitte
- Trésorier : Peyrolle Nadine — Adjoint : Drulhe Jean-Pierre
- Secrétaire : Doyen Philippe — Adjoint : Caillol Christophe

Nous avons contacté nos amis Italiens afin de commencer à organiser leur venue en juillet prochain.

Bonnes fêtes à tous. Le Président

CCAS

REPAS CCAS 2023

Le repas des Aînés a eu lieu dimanche 17 décembre à la salle des fêtes d'Alrance où les personnes de plus de 75 ans avaient répondu à l'invitation de la municipalité pour savourer le repas de Noël, offert par le CCAS d'Alrance et cuisiné par Yannick, le gérant du restaurant " Le Chaudron " (A noter que les personnes de 65 ans et plus sont également invitées moyennant une participation.)

Après le mot d'accueil du maire Bernard Cluzel, les convives ainsi que les membres du CCAS ont eu tout loisir d'apprécier, de l'apéritif au dessert, le délicieux repas (le service étant assuré par les bénévoles) et ce moment convivial de partages et d'échanges.

Ensuite, tout le monde s'est dirigé vers l'église pour entendre le concert de Nadalets, interprété par la chorale" Festenal de la Musa."
Les personnes qui n'ont pu être présentes n'ont pas été oubliées, un colis a été livré à leur domicile.

Meilleurs vœux et à l'année prochaine !

ASSOCIATION ADMR D'ALRANCE-VILLEFRANCHE DE PANAT

Lors de la dernière Assemblée Générale, la Présidente Mme DUPRE Jennifer a présenté le bilan de l'activité de l'année 2022 : les aides à domicile ont réalisé 7 992 heures d'interventions auprès de 9 familles et de 68 personnes âgées et handicapées.

Elles ont parcouru 26 646 kms.

L'association a compté 10 salariées, 9 aides à domicile et une secrétaire soit 6.13 équivalents temps plein. Elles ont bénéficié de 77 heures de formation.

Le chiffre d'affaires est de 184 801 euros en 2022. Le compte de résultat est positif et reversé à la Fédération ADMR de l'Aveyron pour mutualisation. Le compte de résultat de la vie associative est positif aussi grâce aux subventions des deux communes concernées que nous remercions vivement.

Les membres du Conseil d'administration ainsi que du bureau de l'association :

- Présidente : Mme DUPRE Jennifer
- Vice-Présidente : Mme DADOUN Geneviève
- Trésorière : Mme BELET Marie-Claire
- Trésorière adjointe : Mme FOURCADIER Elise
- Secrétaire : Mme ANDRE Françoise
- Secrétaire adjointe : Mme DERROUCH Corinne

L'association ADMR intervient auprès :

- Des personnes âgées par le biais de l'APA, des caisses de retraite, des mutuelles santé suite à hospitalisation, ou plein tarif quand il ne peut pas y avoir d'aide financière des organismes
- Des familles par le biais de la CAF, MSA, CPAM et mutuelles santé si hospitalisation ou plein tarif
- Des personnes handicapées par le biais de la MDPH

Les aides à domicile peuvent aussi accompagner les personnes aidées pour faire les courses, aller chercher les médicaments, ou le faire à leur place.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le bureau 05 65 47 69 23, laisser un message si absence de la secrétaire ou par mail alrance@fede12.admr.org

Horaires d'ouverture : les lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30.

AFMTÉLÉTHON 2023

Ancien canton de St-Rome-de-Tarn & communes d'Alrance et St-Izaire

ALRANCE

Pour les 20 ans du Téléthon, la population d'Alrance a, cette année encore été très généreuse.

Dimanche premier octobre, la randonnée autour du lac a réuni une centaine de marcheurs tout d'abord dans la fraîcheur matinale très vite remplacée par une douce chaleur. Comme d'habitude à mi-chemin sur la plage de Granouillac, thé, café et jus de fruits accompagnés de gâteaux fait-maison ont permis de recharger les batteries et de repartir d'un bon pied. De retour à la salle des fêtes, 125 repas ont été servis, préparés par les bénévoles de l'association avec des produits du terroir, saucisse petits pois/pommes de terre… L'après-midi, un groupe d'une dizaine de marcheurs s'est élancé vers la tour de Peyrebrune, ouverte gracieusement par l'association des amis de Peyrebrune pour l'occasion.

Vendredi 24 novembre le concours de belote a connu un beau succès avec 32 équipes. Tous les lots ont été financés par les dons de toutes les associations de la commune d'Alrance.

Départ des cyclistes

Samedi 09 décembre : En début de matinée, après un petit déjeuner rapide, une trentaine de cyclistes ont pris le départ direction Broquiés via Lestrade et Brousse le Château malgré un petit brouillard humide qui ne les a pas découragés, peut-être parce qu'à l'arrivée, une tête de veau préparée par nos amis de Broquiés les attendait.
En soirée, 220 repas truffade-saucisse ont été servis dans une ambiance très festive, animée par la disco Pyramidal. Pour les vingt ans d'organisation de manifestations pour le Téléthon, une pluie de confettis s'est abattue dans la salle des fêtes, puis, cerise sur le gâteau, les cuisiniers Anaïs et Yannick, gérants du Chaudron, ont chanté durant une petite heure un répertoire connu et apprécié de tous. Quant aux cousettes de l'atelier couture Alrance/Villefranche-de-Panat, elles exposaient et vendaient leurs travaux au profit du Téléthon et ont eu le plaisir de reverser 379 € dans la cagnotte !

20 ans du téléthon à Alrance

Les chiffres 2023

- Randonnée autour du lac : 1582,82 €
- Belote : 532,51 €
- Repas truffade : 2830,19 €
- Mairie d'Alrance : 54,48 (pour arrondir la somme à 5000 €)
  Soit un total de 5000 € (plus 50 € de dons.)

Félicitations à tous les participants pour leur sens du partage, leur humanité et leur générosité de cœur !
Un grand merci à la mairie d'Alrance pour sa disponibilité, le prêt des salles et les affiches. Un grand merci également à toutes les associations de la commune, au restaurant le Chaudron, à Pyramidal, à l'atelier couture et à tant d'autres…..

A l'année prochaine *L'équipe de bénévoles du Téléthon.*

INNOVER POUR GUÉRIR

AFMTÉLÉTHON 2023
Ancien canton de St-Rome-de-Tarn
& communes d'Alrance et St-Izaire

8 & 9 DÉCEMBRE 2023

29 839,30€

Votre énergie, votre dévouement, et vos sourires ont permis la réussite cette édition du Téléthon.

Vous avez travaillé chaque minute pour que tout se déroule au mieux. Vous êtes la force qui fait le succès de chaque édition du téléthon sur l'Ancien canton de Saint-Rome-de-Tarn avec les communes d'Alrance et Saint-Izaire.

Vous avez montré que quand on s'unit, on peut accomplir de grandes choses, et on ne peut que vous être infiniment reconnaissants.

Et nous tenons à remercier les incroyables donateurs (commerçants, artisans, entreprises, bénévoles, mairies, SIVOM...) pour avoir offert de nombreux lots pour le Quine, concours de belote et autres manifestations. Chaque petit geste a fait une énorme différence, et c'est grâce à vous que nous pouvons soutenir la recherche et aider les malades et leurs familles. Votre générosité est tout simplement primordiale.

Ensemble, nous avons montré que la solidarité peut changer des vies.

Un énorme MERCI à vous tous ! Vous êtes incroyables. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition du Téléthon.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et meilleurs voeux.

Réalisé par Uncographik

Centre d'incendie et de secours de Villefranche de Panat

L'ensemble du corps de sapeurs-pompiers volontaires de Villefranche de Panat vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Le Centre d'Incendie et de Secours de Villefranche de Panat a effectué 177 interventions en 2023 :

137 pour secours d'urgence aux personnes — 22 pour incendies,
12 pour accidents de la voie publique — 6 pour sorties diverses,

Une activité en baisse de 15% par rapport à l'année précédente avec 77,4% de Secours d'Urgences Aux Personnes, 12,4% d'incendies, 6,8% d'AVP et 3,4% d'interventions diverses.

Notre effectif est de 23 sapeurs-pompiers, 3 médecins dont 2 en double affectation et 1 infirmière.

Le Centre d'Incendie et de Secours de Villefranche de Panat intervient sur huit communes pour une population de 3500 habitants environ : Alrance, Auriac-Lagast, Ayssènes, Broquiès, Durenque, Le Truel, Lestrade-et-Thouels et Villefranche de Panat. Nous tenons à remercier celles-ci pour leur soutien.

Notre caserne fonctionne en étroite collaboration avec les centres voisins (Salles-Curan, Cassagnes-Begonhes, Réquista et Saint-Rome-de-Tarn) et notre équipe est amenée à intervenir sur un secteur plus large pour compléter les effectifs le cas échéant. De la même façon que des sapeurs-pompiers des casernes voisines sont parfois mobilisés pour intervenir sur notre secteur. Un fonctionnement solidaire pour garantir un service de secours de proximité pour tous. L'expérience de ces dernières années a démontré la vigilance nécessaire quant aux risques sanitaires et aux aléas du climat. Soyez assurés que l'ensemble de notre corps de sapeurs-pompiers reste mobilisé pour le bien de tous.

Le Mot de l'Amicale

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Villefranche de Panat tient à remercier l'ensemble de la population pour son importante mobilisation à l'occasion du quine du mois de décembre ainsi que pour l'accueil réservé lors de la présentation des calendriers 2024. Merci à toutes et tous pour votre précieux soutien.

Vous avez entre 17 et 55 ans, vous souhaitez participer au maintien des secours de proximité sur nos communes et vous engager au service des autres, rejoignez-nous !

Contacts :

Lieutenant Patrick Galzin - 06 72 62 39 81

Adjudant Frédéric LACAN – 06 07 36 12 06

POINT INFO SENIORS DU LEVEZOU

Un véritable guichet unique de proximité pour les plus de 60 ans, leur entourage et aux professionnels
La mission du Point Info Seniors est triple :

- Assurer aux personnes un accès à l'information, sur tout le territoire, les orienter vers les services adaptés et en assurer le suivi :
  - Vous informer sur les établissements d'accueil : accueil de jour, temporaire, résidences autonomies, accueil familial, projet d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) …
  - Vous aider dans les démarches administratives et les changements de situation…
  - Vous orienter et vous mettre en relation avec le service adapté à vos besoins : Service d'aide à domicile, MSA, CARSAT, Complémentaire Santé, MDPH, CAF…
  - Vous informer sur les aides pour vivre à domicile : prestation Allocation Personnalisée d'Autonomie, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation, portage de repas, téléalarme…
  - Vous informer sur les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap

Dans le cadre de cette mission là ce sont plus de 700 accueils qui ont été réalisées sur l'année 2023.

- Développer l'interconnaissance des acteurs de terrain et coordonner les actions des différents intervenants
- Renforcer l'interaction au sein de la population grâce à des animations sur le territoire :
  - Des ateliers mémoire, équilibre, bien vieillir
  - Des groupes d'échanges et d'information en direction des aidants,
  - Des réunions d'information sur la santé, l'hygiène de vie, la sécurité

Pour l'année 2023, le PIS a développé de nombreuses actions collectives au total ce sont 112 ateliers qui ont été réalisées réparties sur les différentes communes. Les thématiques abordés ont été les suivantes : sport (activités physiques adaptés, prévention des chutes), ateliers nutrition, bien être, numérique, ciné-débats et lien social. Au total ce sont 950 participants sur l'année avec 150 personnes différentes. L'équipe planche d'ores et déjà sur la programmation 2024, elle vous sera présentée prochainement.
En accord avec le Département de l'Aveyron, la communauté de communes Lévézou-Pareloup étend depuis quelques mois son service seniors au territoire des communes de la communauté de communes voisine de Pays de Salars qui n'en bénéficiaient pas jusque-là. Suite à cette extension du territoire, l'équipe du Point Info Séniors s'est renforcé depuis le mois d'octobre avec la prise de poste d'Aurélie GAVEN.
Les trois coordinatrices du Point Info Séniors : Laura PRADEILLES, Sophie PUECH et Aurélie GAVEN interviennent donc sur 19 communes de la Communauté de Communes Lévezou-Pareloup et Pays de Salars :

- Agen d'Aveyron, Alrance, Arques, Arvieu, Canet de Salars, Comps-La-Grand-Ville, Curan, Flavin, Pont de Salars, Prades de Salars, Saint-Laurent-de-Levezou, Saint Léons, Salles-Curan, Salmiech, Ségur, Trémouilles, Vezins-de-Levezou, Le Vibal, Villefranche de Panat.

Le Point info Séniors peut se déplacer à votre domicile afin d'étudier vos demandes et proposer un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins. Les professionnelles peuvent également vous accueillir dans ses locaux ainsi qu'à la Maison de Santé de Salles Curan et de Pont de Salars.

Vous pouvez contacter l'équipe du Point Info Seniors au 05.65.58.15.25 ou au 06.74.79.27.15 du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h ou par mail : pointinfoseniors@levezou-pareloup.fr

TRANSPORT A LA DEMANDE

Depuis plusieurs années un service de transport à la demande est proposé aux habitants du territoire en partenariat avec la Région Occitanie, à compter de janvier 2024 le service évolue. Désormais, il faudra contacter la centrale régionale de réservation pour réserver son transport la veille du déplacement au :
0 805 608 100.
Le tarif reste identique 2€ par trajet.
A noter que pour respecter les contraintes imposées par la Région Occitanie, le TAD sur les lignes du secteur de Salles Curan – Curan – Arvieu – Alrance – Villefranche de Panatse transforme en service de rabattage vers les lignes LiO de la Région à destination de Rodez.
Toutes les informations sont disponibles sur le site internet : www.levezou.fr ou l'accueil de votre mairie des dépliants de présentation sont à votre disposition

en partenariat avec
la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
www.lio.laregion.fr

COMMENT JOINDRE …

La Mairie d'Alrance
Tél 05.65.46.56.46
mairie-alrance@orange.fr
ouverture :
Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30
Samedi de 8h30 à 12h

Le Maire

M. Bernard CLUZEL
Le Jouanesq12430 Alrance
Tél : 06 32 98 88 46

Les Adjoints
M. Bernard VERDIE Tél : 06 33 38 48 87
M. Jean-Louis BONNEFOUS Tél : 06 45 18 88 58
M. Thibault DRULHE Tél : 07 86 11 98 66

La Communauté de Communes Lévézou-Pareloup
8 route du Claux 12780 Vezins de Lévézou
Tél : 05 65 58 19 84

Conseil Départemental de l'Aveyron
BP 724 - 12007 Rodez
Tél : 05 65 75 80 00

Préfecture de l'Aveyron
Place du Général de Gaulle 12007 Rodez
Tél : 05 65 75 71 71

Sous-Préfecture de l'Aveyron
BP 354 - 12103 Millau
Tél : 05 65 61 17 00

Trésorerie d'Espalion
Service de Gestion Comptable
4 avenue d'Estaing 12500 Espalion
Tél : 05 65 44 23 23

L'agence postale d'Alrance
Ouverture : mardi, mercredi, jeudi,
vendredi de 09h30 à 12h
samedi de 10h à 12h
Tél : 05.65.46.55.00

DECHETTERIE DE SALLES CURAN

PERIODE HIVER : 01/10 AU 30/04

Mardi : 09h / 12h
Jeudi : 09h / 12h et 14h / 17h30
Samedi: 09h / 12h

PERIODE ETE : 01/05 AU 30/09

Mardi : 09h / 12h
Jeudi : 09h / 12h et 14h / 17h30
Samedi: 09h / 12h et 14h / 17h30